

Les autotests réservés aux plus de 15 ans

Après les élèves du primaire, lundi, collégiens et lycéens retrouvent le chemin des cours lundi prochain. Dans quelles conditions ?

Trois questions à...

Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados.

Mathias Bouvier, comment s'organise le retour en cours des lycéens et collégiens ?

« Anticipation » est le maître mot. Toutes les équipes académiques sont sur le pont, associées aux collectivités, en concertation bien évidemment avec l'Agence régionale de santé.

Pour guider nos décisions, nous nous référons aux fiches repères mises en ligne par le ministère de l'Éducation (education.gouv.fr), ainsi qu'aux questions posées par l'ensemble de la communauté éducative sur la « foire aux questions ».

Quels sont les principes qui seront appliqués en termes d'effectifs ?

Ils peuvent être adaptés en fonction des spécificités de chaque établissement (surface, nombre d'élèves). Mais les principes de base sont les suivants : retour en présentiel, par demi-jauge privilégiée, pour les lycées et retour des effectifs complets impératifs en collège. L'enjeu pédagogique est de taille.

Le protocole de santé a-t-il évolué ?

Oui. Comme c'est le cas pour le premier degré, un seul cas positif entraînera la fermeture de la classe. Et les autotests seront distribués dans les collèges et lycées. Ils se-

ront à la disposition des salariés des établissements, mais aussi des élèves âgés de plus de 15 ans. Tout ceci, précisons-le, sur la base du volontariat.

La semaine à venir sera consacrée à l'organisation de cette campagne de tests, supervisée par des professionnels de santé. L'objectif est de renforcer la stratégie de traçage des cas contact et de briser la chaîne de contamination.

Propos recueillis par Jean-Philippe GAUTIER.



Mathias Bouvier, directeur académique des services de l'Éducation nationale du Calvados. Archives Ouest-France